

DES HAIES OFFERTES AUX SENEFFOIS

Depuis 1998, l'Administration communale de Seneffe organise, dans le cadre du Plan Communal de Développement de la Nature, l'opération « coup de pouce pour la plantation de haies d'espèces indigènes ».

Chaque année, les citoyens et les agriculteurs sont invités à participer à la restauration du maillage écologique en plantant des haies d'espèces indigènes d'au moins 50 mètres. En raison de la crise sanitaire liée à la Covid-19, l'opération « coup de pouce » ainsi que la journée de l'arbre, prévues en novembre 2020, ont été suspendues. La situation ne permettant pas les rassemblements, la journée de l'arbre n'a pas pu être reportée en mars 2021 comme espéré. Par contre, la distribution de plants pour

le projet « coup de pouce » a pu être réalisée en date du 26 février.

Huit personnes ont reçu des arbustes pour planter leur haie « indigène ». Au total, ce sont 2.225 arbustes qui ont été plantés cette année, soit l'équivalent de 800 mètres de long. En vingt-trois ans, 125.000 arbustes ont été distribués lors de cette opération et près de 39km de haies « indigènes » ont été plantées.

Afin de respecter la nature et les paysages de notre entité, plusieurs essences sont proposées : aubépines, charmes, prunelliers, érables champêtres ou encore sureaux, les haies sont mélangées dans le but de favoriser la biodiversité mais aussi de créer une « vie » des paysages au fil des quatre saisons.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Environnement au 064/52.17.26



LA COMMUNE DE SENEFFE EST SÉLECTIONNÉE POUR L'OPÉRATION WALLONIE CYCLABLE !



Désireuse de mener une politique volontariste en faveur du vélo utilitaire sur son territoire, la Commune de Seneffe a répondu à l'appel à projets, initié par le ministre wallon Philippe Henry, afin d'obtenir une subvention destinée à de nouvelles infrastructures cyclables.

En septembre 2020, la Wallonie lançait l'appel à projet « Communes pilotes Wallonie cyclable ». Au total, 173 communes se sont portées candidates pour ce projet permettant d'obtenir un subside conséquent. La Commune de Seneffe, souhaitant élaborer un tout nouveau réseau au sein de son territoire en offrant aux seneffoises et seneffois, ainsi qu'à tous les usa-

gers, sûreté et qualité pour leurs déplacements, avait également déposé sa candidature.

Le dossier, ayant répondu aux critères d'évaluation, a été sélectionné ! La Région wallonne interviendra donc financièrement à 80% pour les travaux d'aménagement avec un montant de 300.000 €.

L'Administration communale souhaite vivement remercier les services communaux et les citoyens qui ont contribué à l'élaboration du dossier de candidature.

Plus d'infos sur <http://mobilite.wallonie.be>

TRANSPORT VERS LES CENTRES DE VACCINATION

La Commune de Seneffe, via son Plan de Cohésion Social (PCS), et le CPAS ont mis en place un service de transport pour les personnes éprouvant des difficultés à se rendre aux centres de vaccination.

Alors que les seneffois reçoivent leurs invitations à se faire vacciner, le problème de mobilité se pose dans l'entité. Certains habitants éprouvent des difficultés et ne savent pas se déplacer jusqu'aux centres de Ronquières, de La Louvière ou de Braine l'Alleud.

L'administration communale, par son Plan de Cohésion Sociale, et le CPAS proposent à toute personne rencontrant des difficultés à se rendre au centre de

vaccination de former le 0800/11 837.

Une initiative solidaire a également été mise en place : le PCS est à la recherche de bénévoles qui seraient prêts à conduire les citoyens isolés à leur rendez-vous. À ce jour, déjà neuf personnes se sont portées volontaires ! Un agent de l'Administration communale a, lui aussi, mis la main au volant et a assuré le transport d'un citoyen.

Intéressé(e) par cette initiative solidaire ?

Rendez-vous sur www.giveaday.be/fr-be/seneffe.

Plus d'infos ? Contactez le PCS au 064/52.17.13 ou au 064/52.17.32.



PRÉSENTATION D'UN SERVICE : LE SERVICE POPULATION/ÉTAT-CIVIL

Le service Population/État-civil est l'un des services les plus connus et les plus fréquentés de l'Administration communale. Le citoyen y fait appel régulièrement que ce soit pour une carte d'identité, un changement d'adresse, un permis de conduire ou un mariage.

Les missions du service Population sont la délivrance de documents administratifs aux citoyens : les documents d'identité (carte d'identité, kids ID, passeport), les extraits des registres de la Population ou des Etrangers (certificat de vie, composition de ménage, certificat d'inscription ou de résidence, historique de résidences, légalisation de signature, prise en charge, ...), les autorisations (autorisation parentale, ...), les extraits de casier judiciaire, les permis de conduire ou encore les certificats de nationalité et de vie. Les demandes de changement de résidence sont traitées par ce même service. Les dossiers de demandes d'autorisation de séjour pour les ressortissants d'un autre pays sont traités par le service Etranger qui fait partie intégrante du service Population.

La déclaration de « chiens dangereux » et la délivrance d'une patente pour l'organisation d'événements, pour les restaurants et les débits de boissons se font également au service Population. Vous pouvez vous y procurer vos sacs poubelles et les cartes d'accès au conteneur Hygea.

Le service de l'État-civil délivre les documents d'état-civil (extraits d'acte de naissance, de mariage, de divorce, de décès. Il reçoit les déclarations de naissance et de décès, de reconnaissance, de cohabitation légale, de dernières volontés ou encore les dons d'organes. Il participe à la célébration des mariages, il planifie les inhumations dans les différents cimetières de notre entité, acte les achats de concession et le renouvellement des sépultures familiales. Il instruit également les dossiers de demandes de nationalité auprès du Tribunal de Première Instance ainsi que les demandes d'intervention auprès du SPF Sécurité Sociale (Vierge Noire).

Le service Population – Etat-Civil vous

aide aussi dans vos différentes recherches (services et/ou administration, numéros de téléphone, ...). Il travaille en étroite collaboration avec différents services communaux (Travaux, Urbanisme, Environnement, Fêtes, ...) pour l'organisation des manifestations qui se déroulent sur notre entité.

Le service Population/État-civil est composé de 4 agents :
Population-Etat-civil – RN Axelle Hainaut
Population-Etrangers – Permis de conduire Jenny Richard
Population Pina Fiandaca et Dominique Prévers

Plus d'infos sur www.seneffe.be

